



INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Publication relative à une notification de transparence

Mont-Saint-Guibert (Belgique), le 13 mars 2026, 22:30h CET / 17:30h ET – Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Nyxoah SA (Euronext Brussels/Nasdaq : NYXH) annonce qu'elle a reçu une notification de transparence comme détaillée ci-dessous.

BNP Paribas Asset Management

Le 11 mars 2026, Nyxoah a reçu une notification de transparence de BNP Paribas Asset Management SA. Sur la base de la notification, BNP Paribas Asset Management Europe SAS détient 1.307.817 droits de vote, représentant 3,00% du nombre total des droits de vote en date du 9 mars 2026 (43.662.403).

La notification datée du 11 mars 2026 contient les informations suivantes :

- Motif de la notification :
 - Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
 - Franchissement vers le bas du seuil minimum
- Notification par : une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
- Personne tenue à la notification : BNP Paribas Asset Management SA (avec adresse à SA 47000-75318 Paris cedex 09-France)
- Date du dépassement de seuil : le 9 mars 2026
- Seuil franchi : 3%
- Dénominateur : 43.662.403
- Détails de la notification :

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
BNP Paribas Asset Management Holding	0	0		0,00%	
BNP Paribas Asset Management Europe SAS	1.409.719	1.307.817		3,00%	
Sous-total	1.409.719	1.307.817		3,00%	
TOTAL		1.307.817	0	3,00%	0,00%

- Chaine des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue : La filiale BNP Paribas Asset Management Europe SAS est contrôlée par la maison mère BNP Paribas Asset Management Holding. Cette maison-mère est contrôlée par la maison-mère BNP Paribas SA qui bénéficie de l'exemption d'agrégation de ses participations avec celles de ses filiales sociétés d'investissement, conformément à l'article 21 paragraphe 2 de l'AR du 14 février 2008 relatif à la publicité des participations importantes.
- Information supplémentaire : La filiale BNP Paribas Asset Management Europe SAS est une société d'investissement qui exerce des droits de vote de façon discrétionnaire en l'absence d'instructions spécifiques.

*

* *

Contact:

Nyxoah

John Landry, CFO

IR@nyxoah.com